

JOURNEE NATIONALE DE L'ARBITRAGE
Samedi 16 septembre 2017
Ligue d'escrime de Basse Normandie
Maison des Associations
1018 Quartier du Grand Parc
14200 – HEROUVILLE St CLAIR

Les inscriptions sont adressées directement, par mail et en simultanées, ou par courrier à :

- la ligue : ligue-escrime-b-n@orange.fr
- Alexis FRONTEAU : alexisfronteau@free.fr
- Hermann CHAUME : atr.lbn@gmail.com

Le délai d'inscription est fixé au lundi précédent l'examen, **soit le 13 septembre 2017.**

La Journée Nationale de l'Arbitrage se déroulera, le samedi 16 septembre 2017, à la Maison des Associations, (itinéraire joint) dans une salle de réunion dont l'accès est derrière l'entrée du bâtiment, à Hérouville St Clair, à partir de 14 heures.

Le début des épreuves est à 14 h 15, la durée est d'environ 30 minutes. Les candidats auront les résultats le jour même, vers 15 h 30/16 h.

Programmes

Examens théorique pour le diplôme national (conditions particulières)

Examens théoriques pour les diplômes départementaux et régionaux aux trois armes, y compris le régional handisport.

Bibliothèque de référence

Les divers QCM sont en ligne sur le site de la ligue pour s'entraîner.

Des questions sont à votre disposition sur le site de la Fédération Française d'Escrime

Les bases de données sont

le règlement sportif international (site de la FIE)

le règlement sportif de la Fédération Française d'Escrime

Arbitre départemental

- Etre M13.2^{ème} année pour entrer en formation, minime pour être titulaire
- 20 questions
- Obtenir 16/20 pour être admissible à la formation qui relève du département du siège social de votre club

Arbitrage régional

- Etre M 15 2^{ème} année
- Etre arbitre départemental
- 30 questions
- Obtenir 26/30 pour être admissible à la formation sous l'égide de la Ligue. Une feuille de route vous sera communiquera.

